

**DPT LETTRES MODERNES  
DPT LETTRES CLASSIQUES  
FACULTÉ de MÉDECINE**

**L1 LAS Lettres  
LIVRET DES ENSEIGNEMENTS  
Partie Lettres  
2022-2023**

Lieu des enseignements en présentiel :

**Campus Carlone**  
*98 boulevard Edouard Herriot,  
B.P. 3209  
06204 Nice Cedex 3*



**Faculté de médecine**

## **PETIT GLOSSAIRE**

### **(Pour servir à la lecture des pages qui suivent)**

**Bonus engagement** : les étudiants peuvent choisir de s'inscrire dans une des actions proposées par la faculté (engagement auprès d'associations, etc.) et bénéficier, s'ils remplissent correctement la mission qui leur a été confiée, d'un bonus de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de s'informer sur les missions disponibles. Sauf modification à la rentrée, deux bonus sont cumulables en Licence.

**Bonus sport** : les étudiants peuvent choisir de s'inscrire dans une des activités proposées par le service des sports et bénéficier, s'ils font un nombre d'heures suffisant de pratiques et remplissent les conditions complémentaires demandées, d'un bonus de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de se renseigner. Sauf modification à la rentrée, deux bonus sont cumulables en Licence.

**Bonus culture et bonus entrepreneuriat** : création plus récente, mais même fonctionnement. Voir les détails sur le site. La plupart de ces bonus impliquent un investissement. Ils ne sont donc pas très conseillés pour un étudiant qui prépare les concours MMOPK avec un EDT très chargé.

**Champ LLAC** : le campus Carlone est divisé en deux champs principaux d'étude : le champ LLAC et le Champ SHS. LLAC signifie Lettres, Langues, Arts et Communication. Le champ LLAC intègre donc l'ensemble des disciplines qui peuvent relever de ce champ : études littéraires, études orientées LVE (LLCE ou LEA), études en Arts (danse, musique, théâtre), études en information & communication. Des disciplines comme les SDL et la Philosophie sont à l'interface des champs LLAC & SHS et ont rejoint le champ LLAC. Certaines double Licence réunissent les objets de plusieurs champs, dont la Licence Histoire-Lettres.

**Champ SHS** : SHS signifie Sciences humaines et sociales. Le champ SHS intègre notamment l'Histoire, la géographie, la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie.

**Compétences transversales (CT)** : il s'agit d'une série de compétences qui sont devenues obligatoires dans toutes les formations de Licence de l'Université : compétence en LV étrangère, compétences en français (maîtrise de la langue et compétences rédactionnelles), compétences numériques (maîtrise des outils informatiques d'usage commun), compétences informationnelles (maîtrise de la recherche d'information), compétences pré-pro (capacité à réfléchir sur son parcours et à préparer son insertion professionnelle). Pour chacune, une progression est organisée sur les trois années de Licence. Certaines compétences, comme la LVE, sont présentes à tous les semestres. D'autres n'apparaissent qu'à quelques reprises. Les étudiants de LAS sont dispensés de compétences transversales au premier semestre, mais doivent les suivre au second.

**Gestionnaire administratif** : c'est la personne à contacter lorsque vous avez un problème d'IA\*, d'IP\*, de relevé de notes, de diplôme, etc. En bref, pour tout ce qui concerne le suivi administratif de vos études.

**Inscription administrative (IA)** : c'est l'inscription qui vous permet d'être considéré comme étudiant de l'université dans une formation donnée. Elle se déroule en premier. Cette inscription administrative a un coût, qui peut être réduit pour les étudiants boursiers. C'est pour cette inscription que vous devez fournir certaines pièces. Elle est depuis quelques années en grande partie dématérialisée. Les étudiants doivent cependant se rendre à l'Université pour récupérer leur carte.

**Inscription pédagogique (IP)** : cette inscription est tout aussi obligatoire que la précédente. Une fois inscrit à l'université dans une formation, il vous faut encore faire la liste des cours que vous suivez afin d'établir votre contrat pédagogique. C'est cette IP (qui se fait également en ligne) qui vous permet de figurer sur les listes de vos enseignants comme inscrit(e) au cours et surtout de recevoir une évaluation pour votre cours. Faute d'IP correcte, vous serez automatiquement noté absent par le système informatique. L'IP se fait plus tard que l'IA\*, dans une période très restreinte entre les réunions de pré-rentrée et la/les premières semaines de cours. Le calendrier des IP est déterminé chaque année par la scolarité. En LAS, les cours sont obligatoires et les IP peuvent donc se faire automatiquement. Veillez quand même à vérifier que tout est en ordre.

**Laboratoires** : la grande majorité de vos enseignants sont des enseignants-chercheurs. A côté de leur activité d'enseignement, ils font des recherches et publient leurs résultats. Celles-ci peuvent d'ailleurs nourrir leurs cours. L'adossé aux laboratoires devient fondamental en Master, mais les étudiants doivent avoir un premier aperçu de cette vie de la recherche dès la Licence. Les enseignants-chercheurs de Lettres sont principalement rattachés à quatre laboratoires : CTCL, BCL, CEPAM, LIRCES.

**LAS** : Licence accès santé. Vous êtes inscrit dans une mention de Licence, mais vous avez des cours en santé, et pouvez prétendre aux études de santé (sous conditions de résultat et sur classement) : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie (MMOPK).

**Mention** : la mention est le domaine dans lequel vous avez choisi de faire vos études (mention Lettres option santé)

**MESR** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'association d'enseignement supérieur et de recherche est importante. En effet, l'ES se caractérise par un enseignement en tout ou partie appuyé sur la recherche (donc sur la prise en compte de l'évolution des connaissances).

**Responsable pédagogique** : le responsable pédagogique est un des enseignants-chercheurs de la formation, qui est en charge du suivi de la promotion. Il assure sa viabilité en termes d'organisation d'ensemble, d'EDT, de gestion des difficultés rencontrées (étudiants-enseignants), de contacts avec les étudiants, etc. Il est en contact permanent avec le gestionnaire administratif\*. Dans le cas de la formation LAS, il y a à la fois un référent en Lettres et un référent en médecine. C'est la faculté de médecine qui a la main en L1 LAS, mais c'est le référent Lettres qui donne toutes les informations sur ce qui concerne la partie Lettres de la formation.

**Seconde chance** : à compter de la rentrée 2021-2022, l'évaluation en **contrôle continu intégral** se généralise dans la Licence Lettres (et dans plusieurs autres Licences du champ LLAC\*). Cela est vrai pour la partie Lettres des formations LAS. Les épreuves de contrôle continu restent fixées par les enseignants (qui doivent simplement respecter le nombre **minimal** fixé par l'EUR : pour les étudiants assidus, trois épreuves par UE\*, que celle-ci soit composée d'un seul ou de plusieurs ECUE\*). Le nombre d'évaluation total dans une UE peut être plus élevé et reste à la discrétion de l'équipe enseignante qui en fait partie et est seule juge de ce qui permet une évaluation satisfaisante. Le semestre sera dorénavant de treize à quinze semaines (selon que vous êtes en L1 ou L2/L3, voir *infra*) pour permettre d'intégrer les épreuves de contrôle des connaissances. Vous devrez être présents durant toutes ces semaines, sans exception. La « seconde session » (ou session de « rattrapage »), maintenue jusqu'en 2020-2021, disparaît. Elle est remplacée par une « seconde chance », selon des modalités fixées par les enseignants et validées par l'EUR. Chaque ECUE présente des modalités particulières à découvrir en consultant les MCC (modalités du contrôle de connaissance) dont la publication est obligatoire.

**UE** : unité d'enseignement. Une UE peut être constituée d'un nombre variable de cours (ou ECUE). Elle donne lieu à l'obtention d'ECTS, qui sont reconnus dans tout l'espace de l'union européenne. Une UE peut être composée d'un ensemble de cours obligatoires ou d'une liste de cours avec choix ou de plusieurs blocs au choix mais comprenant chacun des cours obligatoires (dans le bloc choisi), etc. En LAS, tous les cours sont obligatoires. Les UE de Lettres se composent d'un seul cours. Les UE de santé de plusieurs ECUE, ainsi que l'UE de compétences transversales de S2.

**UED** : UE\* découverte. En L1 LAS, des UE découvertes vous permettent de découvrir votre mention.

## INFORMATIONS GENERALES

### Contacts – Ressources – Vie étudiante – Organisation des études

#### Responsable pédagogique LAS Lettres

Mme Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES

[Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr](mailto:Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr)

#### Responsable pédagogique des LAS (médecine)

M. Nicolas BRONSARD

#### Gestionnaires administratives

**Gestionnaire administrative Licence Lettres : Mme Pascale TACCONI**

*Uniquement pour les questions concernant les cours de Lettres et le campus Carlone*

**Contact :** <http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr/>

*Ce contact collectif permet d'atteindre tous les gestionnaires de scolarité, en cas d'absence*

Boîte aux Lettres, en salle des professeurs

Le bureau se trouve dans le bâtiment H, plus précisément en H005

Heures d'ouverture du secrétariat de Carlone : Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, sauf le jeudi, de 8h30 à 17h.

**Gestionnaire administratif L1 LAS en médecine : Mme Myriam PORCU**

#### Quand et comment contacter ?

Avant de contacter gestionnaires administratifs, responsables pédagogiques ou directeurs/trices de Département, veuillez à bien prendre connaissance des messages reçus, des documents envoyés, et à vérifier les différents sites internet de l'université, notamment le site du campus Carlone où figurent la plupart des actualités qui peuvent vous concerner, ainsi que la page LAS sur l'ENT (Moodle). En agissant ainsi, vous épargnerez des personnes souvent surchargées de travail et vous gagnerez en autonomie, ce qui est aussi important pour de jeunes adultes. Bien entendu, si un problème ne trouve pas sa solution une fois lues les informations disponibles, ou si les informations mises à votre disposition vous semblent peu compréhensibles, nous restons à votre disposition.

#### Lien internet du portail LLAC (Carlone)

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

Le lien <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication> pointe le site du portail LLAC et vous fournit toutes sortes d'informations qui vous permettront d'accomplir les démarches indispensables au bon déroulement de vos trois années de Licence, mais aussi de vivre au mieux ce premier cycle des études supérieures que vous avez choisies. Comme son nom l'indique, ce site renseigne sur les diverses formations du portail Lettres, Langues, Art et Communication.

Vous pourrez y découvrir les contours du portail LLAC (onglet « Découvrir le portail LLAC » dans le menu vertical de gauche), mais aussi :

- les calendriers de Licence, dans l'onglet « Documents pratiques » (avant-dernier onglet du menu vertical de gauche). Cet onglet « Documents pratiques » vous permet aussi de télécharger un plan du campus, le règlement intérieur, l'offre de formation du portail LLAC et un guide de l'étudiant 2022-2023 ; il héberge enfin une FAQ (Foire aux questions).
- les livrets d'enseignements (dont celui-ci), dans l'onglet « Formations », en début de page dans la partie « Formations du portail LLAC », en cliquant sur « Licences » puis sur « Lettres Modernes et Classiques ». C'est aussi dans cet onglet, plus bas dans la page, dans la partie « Les unités

d'enseignement UE », en cliquant sur « UE de découverte » ou sur « UE d'approfondissement » que vous trouverez les livrets décrivant les UED de L1 et les UEA de L2 (voir *supra* le glossaire). Ces livrets vous permettront de choisir votre UE hors mention. Dans la même partie, mais cette fois en cliquant sur « UE de compétences transversales », vous trouverez une présentation des compétences transversales. Enfin, tout en bas de la page, vous trouverez une partie consacrée aux LVE, et intitulée « LANSAD ».

- les informations sur les inscriptions administratives (IA) et les inscriptions pédagogiques (IP), indispensables à la validation de vos semestres, dans l'onglet « Candidatures et Inscriptions », même si pour le moment, les informations sur les IA sont aussi disponibles en page d'accueil du site.
- l'onglet « Scolarité » vous guide pas à pas pour vous permettre d'obtenir votre carte étudiante (et si vous en avez besoin un certificat de scolarité), et pour vous permettre d'activer votre compte Sésame, tous deux indispensables au quotidien (voir *infra*). Le moment venu, c'est aussi dans cet onglet que vous trouverez les MCC (modalités de contrôle des connaissances), ainsi que diverses informations administratives (année de césure, transfert de dossier vers un autre établissement d'enseignement supérieur, relevés de notes et diplômes).
- après les onglets « S'orienter/Se réorienter » (à consulter au moins une fois au début de chaque semestre, pour éviter de manquer des échéances, notamment en L3), « Alternance », « Stage », « International » que nous vous laissons découvrir, vous trouverez un autre onglet indispensable au quotidien, « Services aux étudiants », qui pointe vers les services de santé, sport, culture, aide aux étudiants en situation de handicap et autres aides, et aussi vers la BU Henri Bosco (la Bibliothèque universitaire du Campus Carlone ; voir détails *infra*).

### Adresse électronique personnelle : « Sesame »

**Lien internet** : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication> ; onglet « Scolarité ».

Les étudiants reçoivent **après l'avoir demandé, quand leur IA est validée**, un code Sésame qui leur donne **accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT)**, où ils trouvent les informations importantes, et les documents ou cours mis à leur disposition par les enseignants sur **Moodle**.

Les adresses @etu.univ-cotedazur.fr peuvent être basculées sur les adresses personnelles, mais les étudiants sont invités à utiliser leur adresse institutionnelle et à la consulter très régulièrement, car les informations collectives passent par les listes de diffusion internes.

### L'ENT, un peu plus de détails

L'Université Côte d'Azur met à disposition de ses étudiants et de son personnel un espace numérique de travail (ENT)

Toutes les informations concernant votre scolarité sont affichées ou transmises par l'ENT. Vous pouvez également y vérifier vos inscriptions pédagogiques afin de savoir quels examens vous devez passer.

Ainsi, c'est dans votre ENT que vous trouverez, en principe, rassemblés :

- un espace personnel : votre dossier, votre contrat pédagogique, vos plannings d'emploi du temps, votre espace de stockage, vos listes de diffusion,
- l'accès aux ressources documentaires (Service Commun de la Documentation - SCD),
- l'outil Moodle – plateforme pédagogique en ligne (Service TICE) : cette plateforme est pour certains enseignements un support très important (cours, exercices, dépôt de devoirs, etc.),
- le bureau d'assistance en ligne,
- les flux d'informations personnalisés,
- l'annuaire des personnels de l'Université.

Son accès est soumis à authentification, gage de sécurité et de confidentialité.

### Bibliothèque universitaire de Carlone (BU)

Située à gauche du campus central, la B.U. est un lieu de travail et de documentation destiné aux étudiants de tous les Départements, qui peuvent consulter ou emprunter des ouvrages, consulter les banques de données et internet.

Il est vivement recommandé aux étudiants de se rendre à la bibliothèque régulièrement, de se familiariser avec les lieux et de prendre l'habitude d'y consulter les ouvrages dès la première année. La lecture personnelle est un complément indispensable aux cours.

Lien internet : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication> ; onglet « Services aux étudiants ».

### Centre de Ressources en Langues (CRL)

**de 9h à 18h (horaires sous réserve de modification) sur les sites de :**

**Carlone : H228 SJA2 : 3B16 Trotabas : 426**

Après une évaluation initiale de votre niveau en langue, vous construisez votre propre parcours de mobilité en allemand, anglais, espagnol ou italien.

Le travail s'effectue en **apprentissage semi-dirigé** à partir de ressources disponibles en Centre et/ou à distance (papier, audiovisuel, numérique). Vous participez à des **ateliers thématiques** de conversation, avez la possibilité de nouer un « **tandem** » avec un étudiant natif, etc. En permanence, vous êtes accompagné par un moniteur en langues qui vous guide dans vos choix et répond à vos interrogations spécifiques.

Lien internet : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication> ; onglet « Formations », section « LANSAD » (en bas de page).

### Vie étudiante, Fonctionnement de la faculté

L'université met à votre disposition un certain nombre de services (bureau d'aide sociale, médecine universitaire, service pour les étudiants souffrant d'un handicap, prise en compte du statut de sportif de haut niveau, bureau d'information et d'orientation, tremplins stages et emplois, formation à l'entrepreneuriat et soutien aux étudiants porteurs de projets). Lien internet : <https://univcotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication> ; onglet « Services aux étudiants ».

L'université propose des activités, dont certaines peuvent entrer dans le cadre de vos études en tant que bonus, etc. (événements festifs, sport, culture, formation à l'écologie, engagement solidaire, etc.).

Soyez attentifs à toutes ces informations. Certains événements ont lieu sur le campus Carlone. Mais n'oubliez pas les autres campus : Saint-Jean d'Angély pour les tremplins stages-emplois, Valrose pour certains événements

festifs, pour la médecine universitaire et pour certains services centraux, la maison de l'étudiant proche de Saint-Jean d'Angély, etc. Lien internet : <https://univ-cotedazur.fr>

### Organisation des études et examens : Quelques éléments d'information

L'inscription administrative (IA) est annuelle ; mais **l'inscription pédagogique (IP) dans les UE doit être refaite à chaque semestre**. En L1 LAS, les choses sont simples, car tous les cours sont obligatoires.

Exception faite de l'UE de « compétences transversales » au S2, la formation est en contrôle continu intégral. Il n'a donc pas de session d'examen, sauf pour cette UE.

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu **10/20**.

L'acquisition de chaque UE emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Chaque UE est affectée du nombre de crédits nécessaire pour totaliser un minimum de **30 ECTS par semestre**. La Licence donne donc au minimum 180 ECTS.

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits européens prévus pour le diplôme. Il est cependant évident qu'il est grandement préférable d'obtenir son année sans recourir à ce qui suit, en particulier dans un parcours sélectif.

## **Mécanismes de compensation**

La **compensation** est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

**Plusieurs types de compensation automatique existent :**

- à l'année, entre les semestres (dès la 1<sup>ère</sup> session)
- à l'intérieur du semestre, entre les UE
- à l'intérieur des UE, entre les ECUE

**Attention, cette compensation devient définitive au bout de 5 jours** : si l'étudiant veut y renoncer (par exemple pour rattraper une ECUE non validée en 1<sup>ère</sup> session), l'étudiant doit le signaler officiellement par écrit. Sinon, l'étudiant admis par compensation n'a plus rien à repasser, même les UE non acquises, et il se voit attribuer 30 crédits par semestre (même acquis par compensation).

## **Seconde chance**

L'étudiant non admis bénéficie d'une seconde chance. Depuis 2021-2022, cette seconde chance consiste pour les enseignements de Lettres en un **nouveau calcul de la moyenne, uniquement pour les UE non acquises, au sein d'un semestre non acquis, selon les MCC (modalités de contrôle de connaissance) déposées**. L'UE « Compétences transversales » conserve une seconde session. Il est à noter que, réglementairement, les étudiants de LAS1 qui souhaitent passer les concours de MMOPK doivent obtenir leur année sans passer par la seconde chance. En revanche, les étudiants de LAS1 qui renonceraient à passer le concours la 1<sup>ère</sup> année peuvent passer en LAS2 avec l'aide de la seconde chance.

L'obtention de l'année de licence est dé-corrélée de la réussite aux concours MMOPK

## **Règlement des examens**

Le règlement des examens évolue régulièrement, tout comme les MCC (modalités de contrôle de connaissance) qui sont mises à jour annuellement. Ces documents sont disponibles sur le site de la faculté de médecine (cours de médecine) et du portail LLAC, onglet « Scolarités » puis sous-onglet « Examens » (cours de Lettres).

## LE CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS (LETTRES)

En L1, au S1, le nombre de séances de cours est inférieur (10) car les cours sont précédés d'une période « enjeux ». Les étudiants de LAS1 doivent venir à la réunion de rentrée (1<sup>er</sup> septembre), mais sont dispensés des cours d'enjeux (5 au 7 septembre). Au S2, le nombre de séances peut varier de 10 à 12 selon les enseignements. Le calendrier, lui, s'étend sur 13 semaines en L1S1, et sur 15 semaines à partir de la L1S2. En effet, les enseignants peuvent être amenés à décaler un cours ou à organiser une évaluation en dehors des semaines de cours. Les étudiants doivent donc être disponibles sur l'ensemble du calendrier prévu pour les enseignements.

### Calendrier L1 à Carlone, année universitaire 2022-2023

Réunions de rentrée : 1<sup>er</sup> septembre 2022, 9h, amphi H61

Inscriptions pédagogiques (modalités LAS à préciser)

Période enjeux : du 05/09/2022 au 09/09/2022 (voir site du portail LLAC pour le détail)

7 semaines d'enseignement : du 12/09/2022 au 28/10/2022

NB : 30/09, date limite pour demander les aménagements études (non-assiduité) et évaluations (1/3 temps, etc.)

Pause pédagogique : du 29/10/2022 au 06/11/2022

6 semaines pour placer les enseignements : du 07/11/2022 au 16/12/2022

Examens LAS (médecine) : vendredi 16 décembre 2022

NB : décembre/janvier : période de réorientation dans le portail LLAC (commission le 13/01/2023)

Pause pédagogique inter-semestres : du 17/12/2022 au 03/01/2023 (attention, le 03/01/2023 est un mardi)

Inscription pédagogique en LV (comp. Transversales) : choix anglais, Italien, espagnol : du 4 au 18 janvier

Inscriptions pédagogiques (modalités LAS à préciser)

5 semaines d'enseignement : du 16/01/2023 au 17/02/2023

Pause pédagogique : du 18/02/2023 au 26/02/2023

10 semaines d'enseignement : du 27/02/2023 au 05/05/2023

Examens LAS (médecine) : lundi 17 avril 2023

NB : mai : période de réorientation dans le portail LLAC (commission le 01/06/2023)

Épreuves de compétences transversales L1 pour le portail LLAC (mêmes dates pour LAS ?) : 17/05/2023

Compétences transversales, seconde session L1 pour le portail LLAC (mêmes dates pour LAS ?) : entre le 12/06/2023 et le 20/06/2023

*! Ce calendrier ne préjuge pas de celui de la faculté de médecine, qui peut être légèrement décalé.*

# DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

## Descriptifs : mode d'emploi

Vous trouverez d'abord dans ce livret la structure des enseignements, sous forme de tableaux.

### Rappel

UE = unité d'enseignement, portant les ECTS.

ECUE = sous partie obligatoire d'une UE.

A l'intérieur d'une UE, vous pouvez avoir plusieurs cours obligatoires (ECUE) ou une liste de cours dans laquelle vous devez choisir 1,2 ou 3 cours selon les UE. Voir précisions dans les tableaux *infra*.

Pour chaque cours, figure le nom de l'enseignant et un titre court.

A la suite de ces tableaux, vous trouverez un descriptif plus complet de chaque cours, semestre par semestre.

*ATTENTION : des compléments d'information, notamment concernant les enseignements du second semestre, sont prévus en cours d'année. Pensez à consulter régulièrement en ligne les mises à jour de ce livret.*

## Inscriptions pédagogiques : à quoi dois-je m'inscrire ?

### Rappel

L'inscription pédagogique (IP) est distincte de l'inscription administrative (IA) et absolument obligatoire. Ce sont les IP qui permettent à l'enseignant, au(x) responsable(s) pédagogique(s), aux gestionnaires administratifs, d'avoir la liste des étudiants qui doivent être évalués dans chaque cours. En l'absence d'inscription pédagogique, vos notes ne pourront être rentrées sur le logiciel de saisie.

### ***A quoi dois-je m'inscrire ?***

La L1 L.AS Lettres comprend :

- des cours inscrits dans la mention Lettres. Ceux-ci vous donnent les bases nécessaires pour pouvoir poursuivre en L2 (L.AS Lettres ou Licence Lettres), en cas d'échec aux concours de MMOPK en 1<sup>ère</sup> année. En poursuivant dans la filière L.AS, vous pourrez retenter une seconde fois le concours.
- des cours « santé » permettant de préparer l'entrée dans les différentes filières de MMOPK. Ceux-ci sont organisés et gérés par la faculté de médecine.
- A partir du S2, des cours dits de compétences transversales, obligatoires, en distanciel, asynchrone (avec éventuellement un calendrier de progression imposé). Attention, parmi ces compétences transversales, figure la pratique d'une LVE. Pour les cours d'anglais (en distanciel en L1), sauf modifications à la rentrée, vous devez valider un certain nombre d'heures au CRL (10h de présence). Les cours d'espagnol ou d'italien sont en présentiel.

**La suite du document se limite à la présentation des cours de Lettres. A chaque semestre, les étudiants de la L.AS Lettres doivent suivre 2 UE en Lettres. Chacune de ces UE est composée d'un seul enseignement.**

Au S1, les cours ont lieu sur une journée, soit le mercredi, soit le jeudi.

Groupe 1 : mercredi, 8h-11h (M. Tassel) & 13h-16h (M. Zucker et Mme Vedrenne)

Groupe 2 : jeudi, 8h-11h (M. Tassel) & 13h-16h (M. Zucker et Mme Vedrenne)

Les EDT du semestre 2 ne sont pas encore constitués, mais il devrait en être de même.



<https://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itineraires/ebook/etymons.pdf>

### **Anthologie de textes médicaux arabes**

SOURNIA, Jean-Charles, *Médecins arabes anciens, Xe et XIe siècles, textes choisis et commentés (trad. de l'arabe)*, Paris, Conseil international de la langue française, 1986

### **Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)**

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : écrits sur les deux parties du cours (M. Zucker et Mme Vedrenne-Fajolles) – précisions à la rentrée.

### **Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)**

Un écrit de deux heures et un oral.

**UE découverte**  
**Découverte littérature française 5 (30h) – HPELDL14**  
**(Cours obligatoire)**

**M. TASSEL**

**La figure du médecin dans**  
*La Consultation* [1928] de Roger MARTIN DU GARD,  
*Voyage au bout de la nuit* [1932] de Louis-Ferdinand CÉLINE  
*La Peste* [1947] d'Albert CAMUS

Dans la production romanesque du premier XX<sup>ème</sup> siècle émergent trois personnages de médecin : Antoine Thibault dans le quatrième volume des *Thibault*, *La Consultation* ; Ferdinand Bardamu dans *Voyage au bout de la nuit* de Céline et Bernard Rieux dans *La Peste* de Camus. Parmi ces trois écrivains, seul Céline a exercé le métier de médecin, notamment dans la banlieue parisienne. Nous verrons comment ces trois romanciers mettent en scène ces médecins dans les rapports qu'ils entretiennent avec leurs patients, comment ils affrontent la maladie et la mort. Cette figure du médecin sera donc abordée selon une triple perspective historique, éthique et scripturale.

### **Corpus d'étude**

**Les étudiants devront se procurer les deux ouvrages suivants :**

Roger MARTIN DU GARD, *Les Thibault*, Tome 1, *La Consultation* [1928], Paris, éditions Gallimard (Folio, n°3937), 2003 (nouvelle éd. en 3 volumes).

Albert CAMUS, *La Peste* [1947], Paris, Gallimard (Folio, n°42), impression indifférente.

**Les textes de Céline seront photocopiés.**

### **Bibliographie indicative (une autre, plus fournie, sera communiquée à la rentrée)**

*Revue Europe*, « Roger Martin du Gard », octobre 1992, n°762.

ALLUIN, Bernard, *La Peste, Albert Camus*, Paris, Hatier (Profil d'une œuvre, 22), 1996.

GODARD, Henri, *Voyage au bout de la nuit de Céline*, Paris, Gallimard (Foliothèque), 1991.

LEVI-VALENSI, Jacqueline, *La Peste d'Albert Camus*, Paris, Gallimard (Foliothèque), 1991.

### **Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)**

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : une étude de texte (explication de texte ou commentaire composé), une dissertation, un devoir sur table de 4 heures.

### **Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)**

Une dissertation et un DST de 4 heures.



**L1 LAS Lettres (Université Côte d'Azur)**  
**Enseignements du premier semestre 2022-2023**

1. Un cours de littérature et écriture (HPELDA20, code à confirmer)
2. Un cours de grammaire française (HPELDA21)

<b>UE découverte</b> <b>Découverte langue française 5 (30h) – HPELDA20 (code à confirmer)</b> <b>(cours obligatoire)</b>
--

**Mme MONTIN**

**Écriture créative et médecine**  
**Dire, lire, écrire sur la maladie et le soin**

Le cours, inspiré par les principes de la « médecine narrative » et de la « communication bienveillante », articule la lecture de trois ouvrages sur les questions de maladie et de soin, la pratique du récit et de l'écoute entre étudiant-e-s, et la pratique de l'écriture de création. Ces trois types d'activité ont pour objectif de sensibiliser les participant-e-s à l'impact de l'expression authentique et de l'écoute empathique dans la relation, y compris dans la relation de soin ; de développer leurs compétences d'écoute et d'expression, dans des situations de communication ordinaire et littéraire. Il s'agit aussi de favoriser la réflexion individuelle et collective sur les questions de hiérarchie et de genre dans la relation de soin, de se sensibiliser aux enjeux politiques de la maladie et du soin, et de s'interroger sur la différence entre relation de pouvoir et relation de collaboration.

Les lectures porteront sur le journal d'une poète atteinte du cancer, Audre Lorde, et deux fictions du médecin et écrivain Martin Winckler (les étudiant-e-s liront le texte de Lorde et au choix l'un des deux romans de Winckler). Ces lectures permettront d'aborder les notions d'empathie et d'écoute, et de poser des questions d'ordre politique sur le lien soignant-soigné, notamment dans une perspective féministe. Les jeux d'écoute et d'expression permettront des espaces de connaissance de soi et de dialogue au sein du groupe. Les ateliers d'écriture seront l'occasion d'expérimenter l'écriture littéraire dans plusieurs genres. Ces différentes activités permettront aux étudiant-e-s engagé-e-s dans des formations liées au soin d'approfondir le sens qu'ils/elles veulent donner à leur vocation, et à l'ensemble du groupe de s'interroger sur son rapport à la santé et aux institutions de soin.

**Corpus d'étude**

Audre LORDE, *Journal du cancer* suivi de *Un souffle de lumière*, traduit de l'américain par Frédérique PRESSMANN, éditions Mamamélis et éditions Trois, 1998.

Martin WINCKLER, *Le Chœur des femmes*, Paris, Gallimard (Folio), 2017.

Martin WINCKLER, *L'École des soignantes*, Paris, P.O.L, 2019.

**Corpus complémentaire**

CHARON, Rita, *Médecine narrative : rendre hommage aux histoires de maladie*, Sipayat, 2015

CHARON, Rita, *Principes et pratique de médecine narrative*, Sipayat, 2020

ABGRALL BARBRY, Gaëlle, CHAHWAKILIAN, Anne, ASLANGUL, Elisabeth, PERROT, Serge, *La médecine narrative : une révolution pédagogique?*, Med-Line, 2016

ROSENBERG, Marshall, *Dénouer les conflits par la Communication NonViolente. Entretiens avec Gabriele Seils*, traduction de Daniel Béguin, Éditions Jouvence, 2006

ROSENBERG, Marshall, *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs). Introduction à la communication non violente*, Éditions La Découverte, 2004

**Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)**

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : l'évaluation comprend la participation aux activités du cours, des travaux en temps limité et la remise d'un portfolio de textes de créations.

### **Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle terminal)**

Le cours est évalué par un écrit qui portera sur les grandes notions du cours et les lectures au programme et un oral au cours duquel les étudiant-e-s présenteront leur portfolio de textes de création (les consignes d'écriture seront données au fur et à mesure du semestre sur le cours en ligne)

**UE découverte  
Découverte langue française 7 (30h) – HPELDA22  
(Cours obligatoire)**

**Mme VEDRENNE ET X**

**Grammaire du français moderne**

L'enseignement de langue française en première année a pour objectifs :

1°/ de faire revoir et assimiler la grammaire en décrivant le système du français contemporain,

2°/ d'aborder les principes de l'analyse grammaticale en étudiant de manière plus approfondie certains aspects essentiels de ce système.

Sont étudiés :

- les unités de l'analyse grammaticale
- les classes grammaticales
- les relations dans la phrase
- les fonctions (sujet, compléments, attribut)
- le verbe et le groupe verbal
- la structure de la phrase
- les propositions subordonnées,
- les valeurs des temps de l'indicatif : effets dans les textes, fonctionnement général du système verbal en français.

Des power points supports de cours seront mis à disposition sur Moodle, ainsi que des corrigés d'exercice et des exemples de devoirs corrigés.

### **Bibliographie**

#### **Grammaires à consulter régulièrement**

*Grammaire du français, Terminologie grammaticale*, Ministère de l'éducation nationale, en ligne sur le site Eduscol (chercher dans un moteur de recherche le titre ou :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>)

LAURENT, Nicolas, *Bescherelle – La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012

#### **Pour aller plus loin**

DENIS, Delphine & SANCIER-CHATEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1994 [1<sup>ère</sup> édition].

CALAS, Frédéric & GARAGNON, Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette, 2002.

MERCIER-LECA, Florence, *Trente-cinq questions de grammaire française*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2010 [2<sup>ème</sup> édition].

### **Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)**

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : exercices et devoirs écrits (précisions à la rentrée)

### **Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)**

Un écrit de 2h et un oral.